



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Concepteur intégrateur de systèmes
internet/intranet

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Concepteur-Intégrateur de systèmes Internet/Intranet pour
l'entreprise

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP130004895

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut Universitaire de Technologie Nancy-Charlemagne à Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle a ouvert en 2000, est portée par l'Institut Universitaire de Technologie Nancy - Charlemagne, avec pour composante associée l'UFR de Mathématiques - Informatique. Elle est localisée à Nancy. Elle apporte des compétences pour le développement d'applications web et l'intégration de services dans ces applications, qui permettent aux diplômés de concevoir, d'intégrer, d'installer et d'exploiter les technologies Web/Intranet/Internet.

Les métiers visés sont ceux d'intégrateur d'applications web, de développeur, d'analyste-programmeur d'applications web, d'assistant-chef de projet, de développeur web. La formation accueille un public en formation initiale et en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est en adéquation avec le marché de l'emploi. L'insertion professionnelle y est bonne. Les taux d'emploi sont en effet satisfaisants puisque supérieurs à 82 % pour les enquêtes 18 ou 30 mois après l'obtention du diplôme et proches de 70 % pour celles à trois mois. L'insertion se fait dans les métiers visés. Les poursuites d'études pour les diplômés restent cependant à surveiller en sortie de diplôme. L'implication des professionnels est également satisfaisante. Leurs profils sont diversifiés et de qualité mais leur présence pourrait cependant être plus importante dans les modules technologiques, liés aux entreprises. Ils participent à la réflexion pédagogique, au suivi des étudiants et sont impliqués dans le pilotage de la formation via le conseil de perfectionnement. Les partenariats professionnels, en entreprise et en administration, sont nombreux mais ne sont pas formalisés.

La formation, qui est d'origine ancienne et accueille tous les ans un nombre significatif de stagiaires en formation continue, n'a cependant pas franchi le pas de l'ouverture en alternance malgré une réflexion engagée sur la question en conseil de perfectionnement. Il serait possible d'ouvrir un de ses deux groupes aux alternants.

L'équipe pédagogique est équilibrée, se réunit plusieurs fois l'an et les intervenants se coordonnent en binômes sur les modules du cœur de métier. La licence n'intègre que très peu d'étudiants issus de L2 mais une passerelle est prévue pour contribuer à cet accroissement. La réussite aux examens est satisfaisante malgré une baisse ponctuelle et modérée de son taux la dernière année.

- Points forts :

- La bonne insertion professionnelle.
- La bonne organisation pédagogique.
- L'accueil d'un public significatif en formation continue.

- Points faibles :

- L'absence d'ouverture en alternance.
- L'absence de formalisation des partenariats professionnels.

Recommandations pour l'établissement

La réflexion sur l'ouverture en alternance devrait être poursuivie en conseil de perfectionnement. Au delà des débats déjà engagés dans ce cadre, il conviendrait de mener des enquêtes auprès des entreprises et des étudiants pour en analyser l'intérêt et la faisabilité. L'existence de la licence professionnelle de Metz ne semble pas en effet constituer un argument suffisant pour écarter la possibilité de création d'un groupe d'alternants.

Le conseil de perfectionnement devrait également se placer dans une perspective d'évolution continue de la formation, en réfléchissant par exemple sur la méthodologie de développement ou sur l'ajout d'un enseignement UML, qui n'apparaissent pas clairement dans le dossier. On pourrait enfin chercher à réduire les poursuites d'études au terme de la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits	54	58	56
Taux de réussite	98	100	91
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2	0	2
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	58	52	40
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	20	33	45
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	82	85	89
Pourcentage d'inscrits en formation continue	18	15	11
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	--	--	--
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38	38	38
ENQUETES NATIONALES			
	2007	2008	
Taux de répondants à l'enquête	75	91	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	85	100	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	4	0	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007 (3 mois)	2008 (3 mois)	2009 (3 mois)
Taux de répondants à l'enquête	80	84,30	96,10
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	72	68	68
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	8	11	8
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	20	21	24

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Concepteur-Intégrateur de systèmes Internet/Intranet pour l'entreprise

Dénomination nationale : SP6-Systèmes informatiques et logiciels

Demande n° S3LP130004895

L'équipe pédagogique constate avec plaisir que son travail est perçu positivement par l'AERES et se traduit par une bonne évaluation.

Les recommandations faites à l'établissement méritent cependant des précisions de notre part. Ces recommandations portent sur 2 points : l'alternance d'une part, des suggestions de contenu d'autre part.

Concernant l'alternance, notre position reste la même : nous n'envisageons pas d'ouverture vers l'alternance pour le moment. L'analyse que nous faisons, et qui est argumentée dans le dossier, est que le bassin d'emploi nancéen n'est pas suffisamment large pour offrir de manière durable et pérenne des lieux d'accueil de qualité en nombre suffisant. L'élargissement au bassin nord lorrain nous conduirait à être en concurrence avec les LPs en alternance de Metz, ce qui ne nous paraît pas souhaitable.

Cet argument n'est pas cité dans le rapport d'évaluation, alors que c'est l'argument principal.

Concernant les contenus, le rapport suggère à notre grand étonnement de réfléchir « sur la méthodologie de développement ou sur l'ajout d'un enseignement d'UML ».

La maquette présentée contient de manière explicite et claire les enseignements suivant, proposés dans l'UE1 :

- module de tronc commun « Conception Objet », 30h, dont les compétences attendues sont « Conception Orientée Objet, UML, Design Patterns »
- un choix entre 2 modules relevant de la méthodologie de développement :
 - Méthodes Agiles (25h)
 - Gestion de projets (25h)

Les contenus proposés dans la recommandation sont donc déjà présents dans notre LP, et ce depuis plusieurs années.